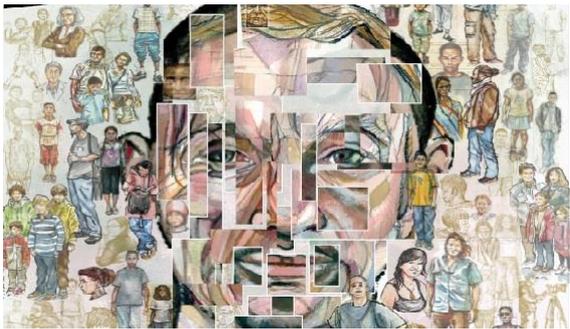


Référence de la notice

Cécile Van de Velde, « **Inégalités au sein de la jeunesse** », in Alain Bihr, Roland Pfefferkorn (dir), *Dictionnaire des inégalités*, Partie « Ages et générations » coordonnée par Claudine Attias-Donfut, Paris, Armand Colin, mai 2014.



Jeunesse (inégalités au sein de)

Les « inégalités au sein de la jeunesse » renvoient aux principales différenciations sociales qui clivent les trajectoires d'entrée dans la vie adulte au sein d'une même génération. On les désigne généralement par l'expression « inégalités intra-générationnelles », par opposition aux « inégalités inter-générationnelles » qui confrontent les destins sociaux de différentes générations, prises chacune dans son ensemble. Alors qu'au cours des années 1990 et 2000, les travaux sociologiques se sont plutôt centrés sur les inégalités « intergénérationnelles », des recherches plus récentes s'orientent vers la mise en lumière de ces inégalités « intra-générationnelles » au sein de la jeunesse française. Elles contribuent à déconstruire la notion même de « génération », en éclairant la façon dont les trajectoires se scindent à un moment considéré comme déterminant dans la constitution des destins sociaux d'une cohorte. Ces recherches s'attachent à identifier et à hiérarchiser les principaux facteurs de différenciation au sein des jeunes générations françaises, qu'ils soient liés au milieu social, au statut socio-professionnel, au sexe, au territoire etc. Un des enjeux actuels de la sociologie est désormais de parvenir à articuler l'analyse de ces deux formes d'inégalités inter- et intra-générationnelles, afin de rendre compte de la façon dont les inégalités à l'entrée dans la vie adulte peuvent aujourd'hui se cumuler aux inégalités sociales entre les différents âges ou générations.

Par son expression devenue célèbre « La jeunesse n'est qu'un mot », Pierre Bourdieu nie, en 1978, l'existence d'une seule et même « jeunesse ». Il place la focale sur les irréductibles différences entre deux jeunesses : les jeunesses populaires et les étudiants « héritiers » des jeunesses favorisées. Cette approche a fortement influencé la sociologie française : longtemps, les milieux sociaux ont constitué l'angle privilégié d'analyse. En particulier, la différenciation entre jeunesse étudiante et jeunesse non étudiante reste aujourd'hui prégnante. C'est en effet l'une des conséquences de la « méritocratie scolaire » française que de fortement structurer les inégalités sociales en fonction de l'obtention d'un diplôme. Plus encore, face aux effets conjoints de la démocratisation scolaire et de la « crise » économique, ces inégalités entre les moins diplômés et les plus diplômés se sont creusées ces dernières décennies : quitter l'école sans diplôme laisse aujourd'hui les jeunes particulièrement démunis pour entrer sur le marché du travail.

Or, ces inégalités liées à « l'emprise du diplôme » sur les parcours de vie se voient aujourd'hui concurrencées par la résurgence d'autres formes d'inégalités. En effet, l'accès aux positions sociales apparaît de plus en plus conditionné par le milieu d'origine et les ressources familiales. D'aucuns dénoncent même un retour des « héritiers », et l'émergence d'un processus de « repatrimonialisation » des jeunes Français, de plus en plus tributaires des aides parentales pour la poursuite des études, l'accès au logement et l'intégration sociale. Cette mobilisation croissante des solidarités familiales revêt des formes différenciées selon les milieux sociaux : elle se traduit prioritairement par un maintien prolongé de la cohabitation résidentielle en milieu populaire, et par l'augmentation de la durée et du montant des transferts financiers en milieu plus aisé, même après la décohabitation.

Face à ces métamorphoses, les inégalités sociales à l'entrée dans la vie adulte changent de visage. Au cours des années 1980 et 1990, deux modes prégnants d'entrée dans la vie adulte avaient été mis en lumière par Olivier Galland : les jeunesses ouvrières suivaient plutôt des parcours marqués par des études courtes, un accès rapide à l'emploi salarié, et la construction précoce d'un foyer, et les jeunesses plus favorisées privilégiaient des trajectoires caractérisées par des études plus longues, une vie solitaire plus fréquente et une mise en couple plus tardive. Or, la précocité initialement caractéristique des jeunesses populaires a été mise à mal ces dernières décennies par des conditions d'insertion particulièrement difficiles, induisant un mouvement de renversement des modèles. La précocité serait aujourd'hui non plus portée par les classes populaires, mais au contraire par les classes favorisées. L'expérience de « l'échec scolaire » repousse durablement les perspectives d'insertion, et maintient certaines franges des jeunesses populaires sous une dépendance familiale particulièrement prolongée – quand celle-ci est possible. De même, les inégalités sexuées se recomposent : les

différenciations entre hommes et femmes, qui étaient particulièrement marquées en milieu populaire, sont aujourd'hui réinterprétées dans un sens plus égalitaire.

De plus, un processus de « territorialisation » des inégalités juvéniles est actuellement à l'oeuvre au sein de la société française : plusieurs travaux soulignent l'accentuation des inégalités liées au territoire d'origine, et plus particulièrement à l'accès à la mobilité géographique. Les « destins » à l'entrée dans la vie adulte distinguent de plus en plus certaines catégories de jeunes « mobiles » et urbains, et d'autres catégories de jeunes fixés dans des territoires n'offrant guère de perspectives professionnelles, que ce soit en milieu rural ou dans certaines périphéries. On retrouve actuellement parmi les jeunesses rurales des processus d'enfermement que l'on croyait caractéristiques des jeunesses de certains quartiers populaires. Ces problématiques touchent également des pans relativement plus aisés des jeunes générations, issus des « pavillons » de banlieue, qui peuvent se retrouver longuement freinés, voire bloqués, dans leurs trajectoires d'insertion et d'émancipation. Parallèlement, plusieurs recherches en sociologie de la migration montrent l'émergence des jeunes générations cosmopolites, mobiles et de plus en plus inscrites dans le mouvement de globalisation : celles-ci sont particulièrement susceptibles de migrer –au niveau national ou international- pour la poursuite d'études ou la recherche d'emploi.

Ce clivage lié à l'accès à la mobilité touche de façon transversale l'ensemble de l'Europe occidentale ; il induit une recomposition des inégalités « sociétales » au sein des jeunes Européens. En effet, les trajectoires d'entrées dans la vie adulte apparaissent aujourd'hui fortement contrastées en fonction des différents modèles sociaux et culturels. Ils dessinent un panel particulièrement marqué du nord au sud de l'Europe, entre des jeunesses accédant à une indépendance précoce dans les sociétés nordiques et au Royaume-Uni, et des jeunesses au contraire très « familialisées » et précarisées du sud de l'Europe. Même si les difficultés économiques récentes se traduisent par certaines évolutions transversales - telles que l'accentuation de la pression financière sur les parcours et la mobilisation croissante de l'aide parentale-, elles sont loin d'atténuer ces contrastes, et tend au contraire à les accentuer.

Bibliographie

Bourdieu P., « Entretien avec Anne-Marie Métaillé », paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris dans *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.

Cavalli A., Galland O., *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud, 1993.